

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 NOVEMBRE 2015

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Delphine Gonnard - Denis Mandon

Absents excusés : Nicolas Carpentier (procuration donnée à Delphine Gonnard) - Romain Serpenet (procuration donnée à Denis Mandon) - Simon Rosant (procuration donnée à Laëtitia Bourjat)

Absents : Hervé Besson

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 20H00 à 22H00

1. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Le schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Ardèche a été présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 16 octobre 2015.

La commune doit se positionner et faire connaître au Préfet son avis sur ce projet avant le 16 décembre 2015, sur la base d'une délibération.

Laëtitia Bourjat fait une synthèse de ce document et rappelle le contexte avec l'obligation pour la communauté de commune du pays de Saint Félicien de se regrouper, du fait de sa taille (population inférieure à 5000 habitants).

Le préfet propose un regroupement entre La communauté de Communes du Pays de Saint Félicien, celle du Val d'Ay et celle de Lamastre.

Prenant en considération le « bassin de vie » et la cohésion « territoriale » plusieurs communes ne souhaitent pas ce regroupement.

Après analyse de différents critères précis tels que (-le bassin de vie, les enjeux de développement économiques et touristiques, le lieu d'étude des jeunes scolarisés, les différents axes routiers (réseau ossature, accès au train et à l'autoroute), la pression fiscale, le potentiel fiscal, les préconisations du préfet lors de la précédente CDCI en 2011...)

À l'unanimité des voix, la commune de Vaudevant émet un avis défavorable au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par Monsieur le Préfet, qui préconise la fusion de la Communauté de communes du Pays de Saint-Félicien avec les Communautés de communes du Val d'Ay et du Pays de Lamastre et demande le rattachement de la commune de Vaudevant à la Communauté de Communes de l'Hermitage-Tournonais.

2. Bâtiments

- Suite au passage de l'APAVE pour le diagnostic et la rédaction de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmée) l'estimation des travaux d'aménagement s'élève à 19450€ HT. La vérification électrique des ERP sera faite en même temps que celle des extincteurs en début d'année prochaine.
- Un locataire a été trouvé pour l'appartement communal vacant ; la location débutera au 15 novembre 2015.
- L'ex-terrain Roux est toujours en vente. L'agence Villa plein sud (constructeur immobilier situé à Tournon), le propose également à la vente.
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux est à prévoir et pourrait éventuellement être faite avec le soutien de l'Ardèche Verte (TEPOS).
- Un problème électrique, constaté à la Salle des Fêtes, a été réparé. Une infiltration au gîte a été repérée ; contact sera pris avec un artisan pour y remédier.

3. Voirie, cimetière

- Cimetière : de l'eau ravine sur la descente et abîme les tombes en contrebas. Il faudrait envisager de mettre de l'enrobé ou du goudron sur cette descente afin d'éviter de diriger l'écoulement d'eau vers la grille d'égout. La porte d'entrée devra être réparée.
- Voirie : le débroussaillage vient d'être terminé sur notre commune. Il a été réalisé par l'entreprise Astier suite à l'appel d'offres lancé par la communauté de communes.

4. Information, animation

- Le prochain bulletin municipal est en préparation.
- Un comité d'accueil pour les nouveaux habitants de la commune est envisagé.
- La commune a reçu un prix de 200€ pour la décoration lors de l'Ardéchoise. Tous les bénévoles sont grandement remerciés pour leur participation.
- Les personnes qui ont participé bénévolement à l'installation et au déroulement de la fête « Terroir au Village » et à la soupe aux choux sont elles aussi

remerciées par le conseil municipal pour leur contribution.

- La commémoration du 11 novembre aura lieu à 9 heures à Vaudevant.

5. Communauté de Communes

- Concernant la réforme territoriale, la CDC du Pays de Saint-Félicien a délibéré récemment et a émis un avis défavorable à la proposition du Préfet pour la fusion avec les CDC Pays de Lamastre et Val d'AY. La CDC du Pays de St Félicien demande son rattachement à la Communauté de Communes Hermitage/Tournonais.
- Le télé-centre sera bientôt achevé (2^{ème} étage de la communauté de communes) et ouvrira le 4 janvier 2016.
- Le chargé de mission arrive en fin de contrat et ne souhaite pas le prolonger. Un financement pour 1 an à mi-temps permettra d'engager un autre chargé de mission.
- Agriculture-Rivière : les communes doivent faire des fiches actions.
- EVTP a terminé les travaux de voirie.
- La communauté de communes est en attente du rapport sur le ramassage des ordures ménagères fait par SITA MOS.
- Petite enfance : la crèche affiche complet. Un réseau RAM est en cours de construction avec le Pays de Lamastre.
- Le transfert de compétence DFCI est à prévoir.
- Le projet de l'ancienne école des frères avance. Un premier choix sera fait pour le maître d'œuvre.
- Le projet pour la nouvelle caserne des pompiers est en cours et devrait être finalisé dans 2 ans.
- Une demande d'extension du circuit de ramassage scolaire sur notre commune a été faite auprès du département par le biais de la communauté de communes. Cette demande a reçue un avis favorable de la part du comité technique des transports du conseil départemental et la modification du circuit devrait être mise en place très prochainement (passage par Chazalet pour ramassage jusqu'au chemin des « Bernard » et suppression du circuit de Pervenchères à Juvenet en raison de l'absence d'élèves dans ce secteur, sous réserve de validation par la prochaine commission permanente du Conseil Départemental.

La prochaine réunion du conseil municipal sera fixée ultérieurement.